

1. Personnes présentes :

M. François Guisan, Païdos/comité (FG)	Mme Sarah Dentand, Païdos/CPPA (SD)
M. Nicolas Liengme, Païdos/comité (NL)	M. Mirko Rizzo, Païdos/CPPA
M. Robin Jossen, Païdos/comité	M. Steve Borrello, Païdos/CPPA
Mme Besigin Tonwe Gold, Païdos/comité	Mme Laetitia Bouvier, Païdos/CPPA
M. Phillip Fischer, Païdos/comité	Mme Manel Al Majid, Païdos/CPPA
Mme Patricia Caillon, chargée de projet OrTra	Mme Samantha Zimmermann, Païdos /CPPA
Mme Anne Borner, Païdos/direction (AB)	Mme Marie-Hélène Rolland, Païdos /CPPA2
Mme Sylvia Serafin, Païdos/direction (SS)	Mme Ryma Tabani, Païdos/ CPPA2
Mme Sandrine Immer, Païdos/admin	Mme Carmel Born, Païdos/ CPPA2
Mme Fabienne Rudaz, Païdos/admin	M. Jérémy Le Bolès, Païdos/ CPPA2
M. Thomas Naly, Païdos/admin	Mme Delphine Berner, Païdos/AdB (DB)
Mme Véronique Dard, Païdos/admin	M. Caio Gonçalves, Païdos/AdB
M. Adrien Pichon, Païdos/HUMA (AP)	Mme Manuelle Zibung, Païdos/HUMA2 (MZ)
Mme Alexandra Zaharia, Païdos/HUMA	Mme Laure Crimella, Païdos/HUMA2
Mme Nathalie Blanc, Païdos/HUMA	Mme Sasha Triboulet, Païdos/HUMA2
Mme Imane Asbai, Païdos/HUMA2	M. Mateo Juliusberger, Païdos/HUMA2

Personnes excusées :

Mme Joëlle Becker, Païdos/comité	Mme Laurence Collins, philanthrope
M. Gilles Thorel, DGES II/direction	M. Arnaud Moreillon, FASE/direction
Mme Diane Floch, Hg/assistante sociale	Mme Miren Bengoa, Chaîne du Bonheur
Mme Adelyne Gagliardi-Simeth, Meyrin/admin	Mme Salina Moyard, Lancy/maire
Fondation Aletheia	Mme Olowine Rogg, HBM Emile Dupont /vice-présidente

2. Accueil et bienvenue

Nicolas Liengme (NL), coprésident, souhaite la bienvenue à l'assemblée et se réjouit de voir autant de participants.

3. Désignation de la scrutatrice

François Guisan (FG), coprésident, souhaite également la bienvenue aux personnes présentes, déclare ouverte la 25^{ème} assemblée générale de Païdos et désigne Anne Borner (AB) en qualité de scrutatrice.

4. Acceptation du PV de l'assemblée générale du 9 juin 2022

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale du 9 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

5. Présentation des activités sur l'année écoulée et perspectives

Adrien Pichon (AP), responsable du programme de l'HUMA, mentionne qu'au cours de l'année 2022 le centre a trouvé son rythme de croisière et qu'il est ainsi plus représentatif de l'activité de l'HUMA que les années précédentes. L'activité avait été également fortement impactée par la pandémie de la COVID.

L'année 2022 a été marquée par une forte intensité de travail avec l'ouverture de l'HUMA2 à l'hôtel Trente-Trois à Cointrin. Dans un délai très court, il a fallu recruter une nouvelle équipe, adapter les locaux pour organiser l'accueil de 10 nouvelles familles, soit 31 nouvelles places. Un tel projet a pu démarrer grâce au soutien indispensable de Manuelle Zibung (MZ), coordinatrice, et à l'engagement, l'enthousiasme et la motivation de toute l'équipe, dans un contexte d'incertitude lié au financement et à la pérennité de celui-ci. AP remercie tous les collaborateurs pour leur engagement et l'énergie déployée pour ce nouveau projet.

Pour l'HUMA1, l'année a été également intense, avec des difficultés techniques, le problème de punaises de lit qui a immobilisé plusieurs chambres, à plusieurs reprises, l'adaptation constante due au vieillissement des locaux dans lesquels l'hébergement se poursuit plus longtemps que prévu.

Au niveau RH, il y a eu de nombreux mouvements, des départs et de belles arrivées, notamment celles de Juliette Renevier, coordinatrice pédagogique, et d'Alexandra Zaharia, psychologue.

MZ ajoute que l'équipe de l'HUMA2 s'est constituée avec des collaborateurs de l'HUMA1 ainsi que par le recrutement de nouveaux collaborateurs. La collaboration est harmonieuse, la belle énergie et la magie de l'HUMA1 s'est recrée également au sein de l'HUMA2. Les équipes des deux lieux collaborent étroitement et en très bonne entente.

Sylvia Serafin (SS) constate que les équipes ont su renforcer le lien avec le réseau, afin de collaborer plus efficacement pour l'orientation des familles qui naviguent entre les différentes structures, ce rapprochement permet de leur apporter un accompagnement plus suivi.

Nicolas (NL), qui supervise régulièrement les équipes, souligne l'exceptionnelle atmosphère humaine et professionnelle, la qualité de l'accompagnement des familles qui vivent dans des conditions de précarité et d'incertitude quant à leur avenir. NL ajoute qu'il n'y a pas eu de situation conflictuelle ayant requis une intervention de la part du comité. NL souligne également le respect mutuel entre les familles de cultures, religions et provenances diverses. AP ajoute qu'avec l'expérience, l'HUMA a développé une certaine pratique et un savoir-faire pour désamorcer des situations potentiellement problématiques.

Quant à la différence de fonctionnement entre les deux structures de l'HUMA et au vécu des équipes dans ce contexte, MZ explique que l'équipe de l'HUMA2 était moins sollicitée pour l'intendance. Les familles hébergées dans les chambres équipées de l'hôtel Trente-Trois sont plus autonomes. Ceci a permis d'organiser des activités collectives dans la « salle polyvalente » où les familles avaient du plaisir à se retrouver, à partager et des liens ont pu se créer.

Pour les familles, les désavantages du retour en mode « foyer », moins autonome et moins confortable (salles de bains et cuisine partagées), sont compensés par les repas en communs, les activités et un mode de vie plus collectif.

Riche de l'expérience du travail à l'HUMA1, le fonctionnement de l'HUMA2 s'est construit sur le savoir-faire acquis. Il y a parfois des questionnements quant à l'approche relative à l'incitation à l'autonomie plutôt qu'à l'assistantat des familles. AP note que les échanges entre les équipes amènent à revoir certaines pratiques et permettent de les rafraîchir.

AB remercie MZ et AP pour leur engagement indéfectible et leur manière de gérer la cohésion d'une équipe qui a doublé, leur aptitude à coordonner les deux entités et à être toujours à l'écoute, dans un état d'esprit positif, malgré une année difficile.

FG relève la contribution essentielle de la prise en charge pédagogique et psychologique au mieux-être des familles. Cette prestation n'est pas reconnue par l'ACG (Association des communes genevoises) comme un besoin vital dans les situations d'urgence. Cet accompagnement fait partie des valeurs défendues par Païdos, ces postes sont financés par une partie des fonds privés.

Le CPPA (1 + 2) : 35 adolescents pris en charge au CPPA1 et 12 adolescents au CPPA2.

Sarah Dentand (SD), responsable du CPPA1 et CPPA2, relève que l'année 2022 a vu l'envol du programme CPPA2, avec l'ouverture à temps plein, dès la rentrée au mois d'août. 12 adolescents de 12 à 15 ans y ont été accueillis, ce qui a renforcé le partenariat avec la direction générale de l'enseignement obligatoire (DGE0).

L'équipe a jonglé une bonne partie de l'année sur deux programmes, le CAP ayant fermé en août, et a pu ensuite se concentrer sur l'accompagnement des adolescents du CPPA2. SD souligne que les profils de ces adolescents nécessitent un encadrement assez intense, ce sont des profils « agissants » avec beaucoup de situations d'urgence à gérer.

Le programme d'activités n'est pas très éloigné de celui du CPPA1 pour les 15 à 18 ans et comprend une grande part d'activités scolaires, car l'objectif est évidemment le retour à la scolarité. Les résultats sont satisfaisants en termes de retour à l'école, soit au cycle d'orientation, soit en centre de formation professionnelle et quelques prises en charges ont été prolongées. La collaboration se poursuit également avec l'Office médico-pédagogique (OMP).

A la différence du programme CPPA1, le programme CPPA2 nécessite un travail de réseau conséquent, autant pour la coordination des soins psychologiques par Marie-Hélène Rolland, que pour la coordination avec le réseau par les éducateurs. Le lien avec les cycles d'orientation, les conseillers sociaux, les doyens est très important.

L'accueil des adolescents semble porter ses fruits grâce au travail avec les parents, ainsi que le travail au niveau individuel ou groupal. Beaucoup d'entre eux ont pu remonter la pente et retrouver le chemin de l'école. SD remercie toute l'équipe qui a fourni un travail vraiment qualitatif auprès de ces adolescents, de leurs familles et du réseau.

NL remarque un vrai changement en 2022, avec une professionnalisation des processus, une plus grande tranquillité dans la manière d'aborder les situations délicates, de s'appuyer sur le réseau, avec aussi une grande créativité, notamment la remarquable exposition photos en fin d'année, organisée par le CPPA1.

SS relève également le développement et la qualité du travail avec les parents et la qualité du suivi psychologique des adolescents dans les deux structures.

SD relève le travail d'uniformisation qui a été mené au sein des deux équipes de personnalités et compétences différentes, concernant les protocoles lors d'interventions ou lors de situations difficiles, en s'appuyant sur les compétences spécifiques de chacun. Ceci a débouché sur une belle synergie, d'autant plus que les supervisions des deux équipes se font désormais en commun.

AB rappelle que la fermeture du CAP n'a pas été une décision facile, mais elle s'avère être la bonne. Celle-ci a mis à l'épreuve l'équipe qui a su rebondir, s'accrocher et fournir avec le nouveau programme CPPA2 un travail de qualité, plébiscité par le Service de protection des mineurs (SPMi). Le contrat de prestations, conclu avec le SPMi en fin d'année 2022, est une belle reconnaissance du travail accompli.

SS soulève qu'avec la croissance du nombre d'adolescents pris en charge par le CPPA2, l'occupation actuelle des locaux s'avère compliquée. Il y a parfois beaucoup de personnes au m2, des situations difficiles à gérer, parfois même en urgence. Le manque d'espace se faisant ressentir, un dossier des « besoins immobiliers » a été adressé notamment à la Ville de Genève.

Pour le programme CPPA1, SD souligne que la collaboration avec la nouvelle psychologue Samantha Zimmermann a redonné du souffle au travail d'équipe interdisciplinaire, une plus-value également au travail avec les familles qui est mené en collaboration avec Laetitia Bouvier. L'équipe a aussi des compétences différentes en animation socioculturelle, pédagogie et accompagnement à la parentalité.

2022 a été une grosse année en termes d'accueil d'adolescents, cependant depuis la mise en place du partenariat avec le Service des parcours individualisés en 2020, l'activité suit le rythme de l'année scolaire et offre un mode de fonctionnement plus stable. Les prestations pour les 22 places disponibles seront facturées dès 2023 sur la base d'un montant annuel forfaitaire. Une nouvelle convention a été signée en fin d'année 2022 avec la Direction générale de l'enseignement secondaire II (DGESII).

En 2022, l'équipe a accompagné plusieurs adolescents en transition de genre, l'une des situations -en particulier- était dramatique en histoire de vie et a nécessité la supervision de NL à plusieurs reprises. La difficulté en termes d'identité rajoute une problématique à toutes celles que nous côtoyons avec les adolescents.

Steve Borrello explique rapidement le projet d'exposition de photos mené en fin d'année 2022 avec 4 adolescents participatifs. Celui-ci est né d'une réflexion autour du module de l'Autoportrait au CPPA et d'un projet permettant aux adolescents de « sortir de leur mal-être, tout en mettant en avant leurs rêves, leur envie de se présenter au monde externe ». Un moyen de faire tomber les tabous, l'envie de changer et de se mettre en avant.

L'Atelier des Bricolos (AdB) : 238 enfants accueillis.

Delphine Berner (DB) relève que le début de l'année 2022 a été un peu compliqué, le programme a eu un peu de peine à se relever de la période COVID, durant laquelle les inscriptions des enfants genevois ont chuté. Cette situation s'est prolongée jusqu'à l'été, durant lequel il a été difficile de remplir les inscriptions pour atteindre le seuil minimum de 16 enfants par semaine. Parfois, il n'y avait que 12 enfants inscrits dont peu d'enfants genevois. Heureusement, le partenariat avec l'Hospice général a bien fonctionné, malgré le fait que le but du programme n'est pas d'accueillir uniquement des enfants adressés par l'Hospice général et autres structures sociales.

A partir de septembre, durant les vacances d'octobre et au dernier trimestre, le ratio de 50 enfants genevois et 50 enfants de différentes structures sociales était quasiment rétabli.

Au cours de l'année 2022, le lien avec la Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ) s'est bien développé, celle-ci a inscrit plusieurs enfants pendant les vacances d'été.

Les thèmes des activités sont axés sur l'idée de solidarité, d'amitié, d'entraide, etc. La notion de solidarité a été renforcée grâce à des activités, comme la confection de biscuits en faveur des bénéficiaires du Carré, structure qui accueille des personnes en grande précarité. Les enfants ont également préparé des biscuits pour les résidents de l'EMS de la Vendée. Une visite a été organisée, afin de favoriser les échanges intergénérationnels. Les activités ont été élargies en collaboration avec Cap Loisirs et autres EMS. Les enfants sont aussi sensibilisés aux thèmes de la nature, de l'environnement, de la cause animale par des activités, non seulement ludiques, mais proches des valeurs de l'association.

Que ce soit au niveau des collaborations ou au niveau des structures qui adressent leurs enfants, le réseau ne cesse de s'élargir. L'Hospice général a ouvert des dortoirs et des plateaux d'hébergement collectif (PHC) qui accueillent beaucoup d'enfants, notamment ukrainiens ou burundais. En plus des enfants des centres d'hébergement collectif (CHC), beaucoup de demandes proviennent de nouvelles structures. En collaboration avec Le Cause et Le Cœur des Grottes, l'AdB accueille des enfants qui sont en situations familiales délicates.

Caio Gonçalves mentionne que le fait d'être à nouveau à un ratio de 50/50 implique la présence de nombreux enfants non francophones, ce qui change passablement la dynamique, notamment l'explication des activités qui se fait à l'aide d'un outil de traduction internet. Pour les enfants, l'interaction se fait très naturellement, malgré la barrière de la langue. Ils ont leur propre manière d'interagir et de s'entraider dans leur monde parallèle, très intéressant à observer.

FG relève que, grâce à la contribution des enfants genevois et au soutien de l'Hospice général, l'AdB peut remplir sa mission d'intégration et boucler positivement le budget de l'année.

AB fait part de la satisfaction de pouvoir participer à la formation d'une jeune fille qui fait son apprentissage ASE de 3 ans dans plusieurs structures, dont une partie à l'AdB.

Madame Patricia Caillon, chargée de projet OrTra, présente, remercie Païdos et particulièrement l'équipe de l'AdB pour la qualité de leur collaboration.

6. Approbation du rapport d'activités

FG confirme que le rapport d'activités 2022 est validé à l'unanimité.

7. Approbation des comptes et élection du vérificateur aux comptes

Au 31 décembre 2022, Païdos comptait 67 collaborateurs salariés et sur l'année, 97 collaborateurs (y inclus les moniteurs, les civilistes et les stagiaires).

Au sujet de l'équipe administrative, AB mentionne l'arrivée de Thomas Naly qui contribue grandement au bon fonctionnement, tant pour le volet financier que pour la recherche de fonds. L'ouverture d'HUMA2 a ajouté une charge financière, une intensification de la recherche de fonds, des grosses responsabilités et une charge de travail supplémentaire pour la direction opérationnelle et pour toute l'équipe.

Après deux années compliquées due aux divers événements connus, 2022 a été une excellente année avec un résultat financier très largement positif de CHF 100'100.-. Ce résultat positif fait suite à deux années de pertes cumulées et a permis d'atteindre l'objectif de renforcer les fonds propres.

Le chiffre des produits atteint CHF 3'072'326.-, ce qui équivaut à une croissance de 38% par rapport à 2021. La levée de fonds est toujours conséquente et s'élève à CHF 183'824.- en croissance de 24% par rapport à 2021. Selon les perspectives, elle devrait encore croître de 15% en 2023.

Cette année très positive illustre la bonne santé et le dynamisme de l'association. Ces résultats ont permis d'attribuer des enveloppes d'engagements sociaux et aussi de reconnaissance. La situation de HUMA2, prouve l'importance de pouvoir assurer un ou deux mois de salaires pour une équipe. Ce poste budgétaire a été défendu auprès de la Ville et auprès des bailleurs de fonds et il s'avère essentiel pour garantir une sécurité et une marge de manœuvre lors de situations imprévues.

Les comptes et la décharge du comité sont approuvés à l'unanimité.

8. Election des membres du comité

La composition du comité reste identique :

- François Guisan, coprésident
- Nicolas Liengme, coprésident
- Robin Jossen, membre
- Philipp Fischer, membre
- Joëlle Becker, membre
- Besigin Tonwe Gold, membre

9. Clôture de l'assemblée générale statutaire :

FG clôture la séance à 20h25.

Genève, le 15 mai 2022.

Pour l'association Païdos :



Nicolas Liengme, coprésident